Informations de base			
2009/0037(COD)	Procédure terminée		
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement			
Réseaux transeuropéens: octroi d'un concours financier communautaire. Codification			
Abrogation Règlement (EC) No 2236/95 1994/0065(SYN) Abrogation 2011/0302(COD)			
Subject			
3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport			
3.30.20 Réseaux transeuropéens de communication			
3.60.06 Réseaux transeuropéens d'énergie			

Parlement européen JURI Affaires juridie	Acteurs principaux					
Commission au fond pré JURI Affaires juridie Conseil de l'Union			Rapporteur(e)		Date de nomination	
Conseil de l'Union JURI Affaires juridi			GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna (S&D)		02/09/2009	
Conseil de l'Union	cédente		Rapporteur(e) précéde	ent(e)	Date de nomination	
l'Union	jues					
			Réunions	Date		
	ture et sport		2978	2009-1	1-27	
Commission DG de la Commission		Commissaire				
européenne Service juridique		BARROSO Jos	é Manuel			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/04/2009	Publication de la proposition législative	COM(2009)0113	Résumé
14/07/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/11/2009	Vote en commission,1ère lecture		Résumé

13/11/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A7-0057/2009	
24/11/2009	Décision du Parlement, 1ère lecture	T7-0070/2009	Résumé
24/11/2009	Résultat du vote au parlement	Ē	
27/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
30/11/2009	Signature de l'acte final		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
30/01/2010	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques		
Référence de la procédure	2009/0037(COD)	
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)	
Sous-type de procédure	Codification	
Instrument législatif	Règlement	
Modifications et abrogations	Abrogation Règlement (EC) No 2236/95 1994/0065(SYN) Abrogation 2011/0302(COD)	
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 172	
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165	
État de la procédure	Procédure terminée	
Dossier de la commission	JURI/7/00299	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0057/2009	13/11/2009	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0070/2009	24/11/2009	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	03682/2009/LEX	30/11/2009	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2009)0113	28/04/2009	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1026/2009	10/06/2009	

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Parlements nationaux	IPEX		
Commission européenne	EUR-Lex		

Acte final	
Règlement 2010/0067 JO L 027 30.01.2010, p. 0020	Résumé
Rectificatif à l'acte final 32010R0066R(02) JO L 108 29.04.2010, p. 0355	Résumé

Réseaux transeuropéens: octroi d'un concours financier communautaire. Codification

2009/0037(COD) - 30/11/2009 - Acte final

OBJECTIF : codifier le règlement (CE) n° 2236/95 déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens.

ACTE LÉGISLATIF: Règlement (CE) n° 67/2010 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens (version codifiée).

CONTENU : l'objet du règlement est de procéder à la codification du règlement (CE) n° 2236/95 du Conseil, du 18 septembre 1995 déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens. Le nouveau règlement se substitue aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19/02/2010.

Réseaux transeuropéens: octroi d'un concours financier communautaire. Codification

2009/0037(COD) - 24/11/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 584 voix pour, 24 voix contre et 1 abstention, une résolution législative approuvant telle quelle, en première lecture de la procédure de codécision, la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

Réseaux transeuropéens: octroi d'un concours financier communautaire. Codification

2009/0037(COD) - 28/04/2009 - Document de base législatif

OBJECTIF : codifier le règlement déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la proposition est de procéder à la codification du règlement (CE) n° 2236/95 du Conseil, du 18 septembre 1995 déterminant les règles générales pour l'octroi d'un concours financier communautaire dans le domaine des réseaux transeuropéens. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Réseaux transeuropéens: octroi d'un concours financier communautaire. Codification

2009/0037(COD) - 25/11/2009 - Rectificatif à l'acte final

Veuillez voir le Journal officiel L 108, 29.4.2010, p. 355.